

ACTIONS DE MISE À NIVEAU



OBJECTIFS ET MÉTHODES

Chaque stagiaire aura effectué au préalable un Bilan du Pôle de Diagnostic afin de déterminer son module d'affectation, selon son niveau et ses besoins.

Le Pôle Savoirs propose de la mise à niveau, une préparatoire avant entrée en formation, de l'alphabétisation, du FLE. Il n'y a pas de travail sur le projet professionnel.

L'action permet de replacer la personne dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle à travers les actions suivantes :

- Se (re)mettre à niveau en français, mathématiques, logique ...
- Favoriser le transfert des acquis professionnels
- Renouer avec les capacités d'apprentissage en levant les obstacles précédents
- Réactiver les connaissances antérieures
- Acquérir de nouvelles connaissances
- Les personnes n'ayant pas validé de projet professionnel avant leur entrée sur le Pôle Savoirs pourront être orientées ensuite sur le Pôle Projet (sur notification de la CDAPH)

BÉNÉFICIAIRES

Cette action s'adresse aux personnes de plus de 18 ans reconnues Travailleurs Handicapés par la CDAPH.

Aucun pré-requis n'est exigé. Cependant, les personnes ne maîtrisant pas du tout le français oral ne seront pas admises.

Les bénéficiaires doivent montrer motivation et volonté d'apprendre ou de se perfectionner, dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle.

VALIDATION

- Attestation de présence
- Proposition d'orientation vers l'emploi, une formation ou le milieu protégé à travers un rapport de fin de séjour adressé à la MDPH et au bénéficiaire de l'action

ACCOMPAGNEMENT

Une équipe pluridisciplinaire accompagne les stagiaires :

- Formateur référent du parcours
- Psychologue
- Médecin
- Médecin psychiatre le cas échéant
- Service social si besoin.

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'assurance maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle.

Modalités pratiques

- Les personnes sont admises sur notification de la CDAPH.
- La notification peut porter sur le Pôle Savoirs (3,5 à 6 mois) ou sur le Pôle Savoirs et le Pôle Projet (2 mois de parcours en plus).

PARCOURS

Pôle Savoirs 1

Durée de l'action : 6 mois

Cette section accueille les personnes ayant besoin de maîtriser les bases de la langue française tant à l'ORAL qu'à l'ÉCRIT afin d'envisager par la suite une réorientation professionnelle.

Les méthodes utilisées sont celles de l'apprentissage du français pour les non francophones : FLE (Français Langue Étrangère) et Alphabétisation.

Dans cette section sont aussi abordés l'apprentissage des notions de base en mathématiques ainsi que le raisonnement logique par des ateliers collectifs ARL.

Pôle Savoirs 2

Durée de l'action : 4,5 mois

Cette section accueille :

- des personnes ayant suivi une scolarité courte et souvent difficile, ne maîtrisant pas les savoirs de base en mathématiques et en français, principalement dans la compréhension et la production d'écrits (dysorthographe importante).
- des personnes d'origine étrangère, pas ou peu scolarisées en France et qui sont en capacité d'échanger à l'oral, de déchiffrer et de comprendre une consigne écrite et de produire un écrit intelligible.

Dans cette section, l'accent est mis sur le développement de l'autonomie en lecture - écriture, des savoirs de base en mathématiques et le réentraînement des capacités cognitives.

Pôles Savoirs 3 et 4

Durée de l'action : 3,5 mois

Ces sections accueillent :

- des personnes ayant besoin de réactualiser ou de développer leurs connaissances générales.
- des personnes ayant un niveau de connaissances générales suffisant mais ayant besoin d'une période de redynamisation avant un parcours de formation de niveau V voire IV.

Dans le section 3, un accent important est mis sur la communication et la redynamisation (reprise de confiance en soi, ...) ainsi que sur le développement des capacités d'organisation, d'adaptabilité et d'autonomie.

La section 4 est plus généralement destinée à un public s'orientant vers des formations qualifiantes de niveau V ou IV et privilégie l'accueil de stagiaires se destinant à des formations techniques.

Fortement personnalisée, l'action s'appuie sur une organisation modulaire. Selon son profil et ses objectifs, formalisés dans un Contrat d'Objectifs et un projet personnalisé, le stagiaire bénéficiera d'un programme individuel, associant des modules listés ci-dessous.

Acquisition de connaissances/Redynamisation

- Initiation linguistique
- Ateliers d'écriture
- Français Langue Étrangère
- Atelier mémoire
- Culture et citoyenneté
- Remédiation cognitive
- Communication

Développement personnel

- Activités physiques adaptées
- Activités artistiques – créativité
- Ateliers DECS (Dispositif d'Enrichissement de la Compétence Sociale)

Ateliers pré-professionnels

- Bilan technique
- Mises en situation pratiques
- Bureautique
- Atelier "Activités Administratives"

ÉVALUATIONS

Un bilan est fait à l'arrivée du stagiaire et ses résultats sont comparés au bilan de sortie avec des phases d'évaluations continues.

Lieu de la formation

COS CRPF

2, rue des Arches

77710 Nanteau-sur-Lunain

À 10 mn de Nemours



Site accessible aux personnes à mobilité réduite

Contact

Patricia PILLOT

Centre de Réadaptation

Professionnelle

et de Formation COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Fax : 01 64 45 33 18

ppillot@fondationcos.org

Web : www.cosformation.fr

www.facebook.com/cos-crpf

www.twitter.com/COS_CRPF

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION | BILANS DE COMPÉTENCES | ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

COS
FONDATION COS
ALEXANDRE GLASBERG